

**Procès-verbal du congrès régulier de la Coalition de Résistance pour
une Unité Étudiante Syndicale du 18-19 novembre 2023**

Ordre du jour

1. Ouverture
 - 1.1. Élection du praesidium
 - 1.2. Praesidium
 - 1.3. Procédure pour la séance tenante
 - 1.4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.5. Lecture et adoption des procès-verbaux
 - 1.6. Dépôt des avis de motion
2. Entérinement des affiliations
3. Retour sur la campagne en cours
4. Élections
5. Finances
6. Règlements
7. Statuts
8. Procédures de clôtures
 - 8.1. Varia
 - 8.2. Fermeture

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

Ouverture à 9:44

Proposée par AFESPED

Appuyée par DSU

Adoptée à l'unanimité

1.1 Praesidium

Que Patrick Véronneau, Benjamin Savard, Émilie Gagné et Audreanne St-Martin assument respectivement les rôles d'animation, tours de paroles, senti et secrétariat.

Proposée par Conseil Exécutif

Appuyée par AFESH

Adoptée à l'unanimité

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Ouverture
 - 1.1. Praesidium
 - 1.2. Procédure pour la séance tenante
 - 1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.4. Lecture et adoption des procès-verbaux
 - 1.5. Dépôt des avis de motion
2. Entérinement des affiliations
3. Retour sur la campagne en cours
4. Élections
5. Finances

6. Règlements
7. Statuts
8. Procédures de clôtures
 - 8.1. Varia
 - 8.2. Fermeture

Proposée par AFESPED

Appuyée par AGE CAR

Propositions d'amendements :

Que l'on ajoute positionnements politiques en point 3 et que l'on décale les points suivants.

Proposée par AFESPED

Appuyée par AFESH

Adoptée à l'unanimité

Que l'on modifie l'ordre du jour pour qu'il prenne l'ordre suivant : Entérinement des affiliations, Élections, Positionnement politique, Retour sur la campagne.

Proposée par AGE CAR

Appuyée par AEAUM

Rejetée à majorité

Retour sur la principale telle qu'amendée :

1. Ouverture
 - 1.1. Praesidium
 - 1.2. Procédure pour la séance tenante
 - 1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.4. Lecture et adoption des procès-verbaux
 - 1.5. Dépôt des avis de motion
2. Entérinement des affiliations
3. Positionnements politiques
4. Retour sur la campagne en cours
5. Élections

6. Finances
7. Règlements
8. Statuts
9. Procédures de clôtures
 - 9.1. Varia
10. Fermeture

Adoptée à l'unanimité

Que l'on utilise le code de procédures préparé par le Conseil Exécutif et envoyé aux délégations pour la tenue du présent congrès.

*Proposée par Conseil Exécutif
Appuyée par Sogecom*

Adoptée à l'unanimité

1.4 Adoption du procès verbal du congrès des 29 et 30 avril 2023

Que le procès verbal du [29 et 30 Avril 2023](#) tel que diffusé par le Conseil exécutif soit adopté tel quel.

*Proposée par Conseil Exécutif
Appuyée par AGE CAR*

Adoptée à l'unanimité

1.5 Dépôt des avis de motions

2. Entérinement des affiliations

Que l'on constate l'affiliation à la CRUES des associations suivantes:

- Association des étudiant.e.s en sciences sociales (Université Laval)
- School of community and public affairs student association (Université Concordia)

- Association Générale Étudiante en Sciences (Université de Sherbrooke)
- Association Générale des Étudiantes et Étudiants du Collège Lionel-Groulx
- Association étudiante des cycles supérieurs de sciences politiques et de droit (UQAM)

Proposée par Conseil exécutif

Appuyée par SOGEECOM

Proposition incidente :

Que les associations viennent présenter au congrès leurs positions sur les principes de base de la CRUES.

Proposée par l'AFESH

Appuyée par DSU

Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente :

Que l'on tienne un plénière de 10 minutes au sujet de l'entérinement des affiliations.

Proposée par AFESH

Appuyée par AGE CAR

Adoptée à l'unanimité

Proposition d'amendement :

Que l'entérinement des associations soit conditionnelle à la confirmation de l'adoption des principes de la CRUES lors du prochain congrès.

Proposée par AGE CAR

Appuyée par SOGEECOM

Proposition de sous-amendement :

Que l'on ajoute "verbatim par les associations membres en question" après "de la CRUES" pour que l'amendement se lise comme suit :

Que l'entérinement des associations soit conditionnelle à la confirmation de l'adoption des principes de la CRUES *verbatim par les associations membres en question* lors du prochain congrès.

Proposée par Conseil Exécutif

Appuyée par AFESPED

Adoptée à majorité

Retour sur l'amendement tel que sous-amendé une (1) fois :

Que l'entérinement des associations soit conditionnelle à la confirmation de l'adoption des principes de la CRUES *verbatim par les associations membres en question* lors du prochain congrès.

Proposition de sous-amendement :

Que l'on ajoute "Et que le statut de membre des associations étudiantes souhaitant leur affiliation soit effectif dès aujourd'hui" à la fin de l'amendement.

Proposée par AFESH

Appuyée par AGE CAR

Adoptée à l'unanimité

Retour sur l'amendement tel que sous-amendé deux (2) fois :

Que l'entérinement des associations soit conditionnelle à la confirmation de l'adoption des principes de la CRUES *verbatim par les associations membres en question* lors du prochain congrès et que le statut de membre des associations étudiantes souhaitant leur affiliations soit effectif dès aujourd'hui.

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale tel qu'amendée une (1) fois :

Que l'on constate l'affiliation à la CRUES des associations suivantes :

- Association des étudiant.e.s en sciences sociales (Université de Laval)
- School of community and public affairs student association (Université de Concordia)
- Association Générale Étudiante en Sciences (Université de Sherbrooke)

- Association Générale des Étudiantes et Étudiants du Collège Lionel-Groulx
- Association étudiante des cycles supérieurs de sciences politiques et de droit (UQAM)

Que l'entérinement des associations soit conditionnelle à la confirmation de l'adoption des principes de la CRUES verbatim par les associations membres en question lors du prochain congrès et que le statut de membre des associations étudiantes souhaitant leur affiliations soit effectif dès aujourd'hui.

Adoptée à l'unanimité

Déclaration de l'AGES à l'effet de sa décision de suspendre son affiliation :

Conformément à la position 13 de l'Association générale étudiante en sciences, qui se lit "l'AGES prône l'autonomie des regroupements étudiants" et par les mandats investis en nous par l'assemblée générale, nous vous annonçons que l'Association générale étudiante en sciences suspend son adhésion à la CRUES jusqu'à nouvel ordre. L'obligation d'adopter des mandats spécifiques verbatim à l'AGES par la CRUES contrevient à cette position. Ayant le mandat de nos membres de respecter la volonté d'autonomie de l'AGES, nous ne pouvons pas consentir, sans avis supplémentaire de leur part, à ces conditions et sommes obligés de suspendre notre statut de membre jusqu'à ce que les précisions requises nous soient signifiées en assemblée générale.

La délégation de l'AGES quitte le congrès.

Proposition :

Que les associations dont l'affiliation à été entérinée lors du dernier congrès soient sujettes à soumettre une preuve de l'adoption verbatim des principes de la CRUES lors du prochain congrès.

Proposée par AGEECLG

Appuyée par AFESPED

Adoptée à l'unanimité

Proposition spéciale :

Que les associations non-membre bénéficient d'un vote indicatif afin de favoriser leur participation active au présent Congrès.

Proposée par AGEECLG

Appuyée par DSU

Proposition d'amendement :

Que les votes indicatifs soient notés au PV.

Proposée par AGECEVM

Appuyée par AEES

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale telle qu'amendée une (1) fois :

Que les associations non-membre bénéficient d'un vote indicatif afin de favoriser leur participation active au présent Congrès et que les votes indicatifs soient notés au PV.

Adoptée à l'unanimité

3. Positionnements politiques

Considérant les coupures importantes déjà subies et annoncées au financement des sociétés de transport collectif au Québec;

Considérant l'importance de l'accessibilité du transport collectif pour la population étudiante et pour la transition écologique;

Considérant la mobilisation sociale sur le sujet, dont la manifestation intersyndicale du personnel des sociétés de transport du 14 novembre 2023;

Que la CRUES soutienne la mobilisation pour des investissements majeurs dans le transport collectif et invite la population étudiante à y participer.

Proposée par AFESPED

Appuyée SOGEECOM

Proposition d'amendement :

Que Québec soit remplacé par soi-disant-Québec dans toute la proposition.

Que la CRUES revendique un arrêt complet de tous les nouveaux projets d'exploitation des énergies fossiles et la sortie rapide de celles-ci.

Que la CRUES revendique une protection pour tous les espaces verts urbains.

Que la CRUES mette l'accent sur l'accessibilité et la fréquence du transport en commun.

Que la CRUES fasse pression sur le gouvernement du Québec pour qu'il annule le projet du troisième lien et celui de Northvolt, dans le but de financer la gratuité et la fréquence du transport en commun accessible tout.s.es les personnes habitant sur le territoire du soi-disant Québec.

Que «urbain, régional et interrégional» soit ajouté à la suite de « transport collectif ».

Proposée par AGEECLG

Appuyée par DSU

Proposition de sous-amendement :

Que la CRUES se positionne en faveur d'un arrêt complet de tous les nouveaux projets d'exploitation des énergies fossiles et la sortie rapide de celles-ci.

Que la CRUES se positionne en faveur d'une protection pour tous les espaces verts urbains.

Que la CRUES se positionne en faveur d'une meilleure accessibilité et fréquence du transport en commun.

Que la CRUES se positionne contre le projet du troisième lien et celui de Northvolt, dans le but de financer la gratuité et la fréquence du transport en commun accessible tou.s.tes les personnes habitant sur le territoire du soi-disant Québec.

Proposée par AFESH

Appuyée par AFESPED

Adoptée à l'unanimité avec abstention

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité avec abstention)

Proposition privilégiée :

Que l'on fasse une pause dîner de 40 minutes débutant après le traitement de la présente proposition.

*Proposée par Comité info
Appuyée par AÉAUM*

Adoptée à l'unanimité

Retour sur l'amendement tel que sous-amendé une (1) fois :

Que Québec soit remplacé par soi-disant-Québec dans toute la proposition.

Que la CRUES se positionne en faveur d'un arrêt complet de tous les nouveaux projets d'exploitation des énergies fossiles et la sortie rapide de celles-ci.

Que la CRUES se positionne en faveur d'une protection pour tous les espaces verts urbains.

Que la CRUES se positionne en faveur d'une meilleure accessibilité et fréquence du transport en commun.

Que la CRUES se positionne contre le projet du troisième lien et celui de Northvolt, dans le but de financer la gratuité et la fréquence du transport en commun accessible tou.s.tes les personnes habitant sur le territoire du soi-disant Québec.

Que «urbain, régional et interrégional» soit ajouté à la suite de «transport collectif».

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Retour sur la principale telle qu'amendée une (1) fois :

Considérant les coupures importantes déjà subies et annoncées au financement des sociétés de transport collectif urbain, régional et interrégional au soi-disant Québec;

Considérant l'importance de l'accessibilité du transport collectif urbain, régional et interrégional pour la population étudiante et pour la transition écologique;

Considérant la mobilisation sociale sur le sujet, dont la manifestation intersyndicale du personnel des sociétés de transport du 14 novembre 2023;

Que la CRUES soutienne la mobilisation pour des investissements majeurs dans le transport collectif urbain, régional et interrégional et invite la population étudiante à y participer.

Que la CRUES se positionne en faveur d'un arrêt complet de tous les nouveaux projets d'exploitation des énergies fossiles et la sortie rapide de celles-ci.

Que la CRUES se positionne en faveur d'une protection pour tous les espaces verts urbains.

Que la CRUES se positionne en faveur d'une meilleure accessibilité et fréquence du transport en commun urbain, régional et interrégional.

Que la CRUES se positionne contre le projet du troisième lien et celui de Northvolt, dans le but de financer la gratuité et la fréquence du transport en commun urbain, régional et interrégional accessible tou.s.tes les personnes habitant sur le territoire du soi-disant Québec.

Proposition privilégiée :

Que l'on fasse une pause dîner (Reprise à 13h40).

Proposée par DSU

Appuyée par AESS

Adoptée à l'unanimité

Proposition d'amendement :

Que l'on ajoute le considérant suivant : “Considérant le manque de service de transport en commun en région hors Montréal/Tioitià:ke, ainsi que la demande urgente des groupes militants municipaux et des personnes habitants dans les différentes régions du soi-disant Québec;”

Proposée par AGECR

Appuyée par DSU

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Proposition d'amendement :

Que l'on ajoute “Que la CRUES s'oppose à toute éventuelle coupure gouvernementale dans le transport en commun”.

Proposée par DSU

Appuyée par SCPASA

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Retour sur la principale telle qu'amendée trois (3) fois :

Considérant le manque de service de transport en commun en région hors Montréal/Tioitià:ke, ainsi que la demande urgente des groupes militants municipaux et des personnes habitants dans les différentes régions du soi-disant Québec.

Considérant les coupures importantes déjà subies et annoncées au financement des sociétés de transport collectif urbain, régional et interrégional au soi-disant Québec;

Considérant l'importance de l'accessibilité du transport collectif urbain, régional et interrégional pour la population étudiante et pour la transition écologique;

Considérant la mobilisation sociale sur le sujet, dont la manifestation intersyndicale du personnel des sociétés de transport du 14 novembre 2023;

Que la CRUES soutienne la mobilisation pour des investissements majeurs dans le transport collectif urbain, régional et interrégional et invite la population étudiante à y participer.

Que la CRUES se positionne en faveur d'un arrêt complet de tous les nouveaux projets d'exploitation des énergies fossiles et la sortie rapide de celles-ci.

Que la CRUES se positionne en faveur d'une protection pour tous les espaces verts urbains.

Que la CRUES se positionne en faveur d'une meilleure accessibilité et fréquence du transport en commun urbain, régional et interrégional.

Que la CRUES se positionne contre le projet du troisième lien et celui de Northvolt, dans le but de financer la gratuité et la fréquence du transport en commun urbain, régional et interrégional accessible tou.s.tes les personnes habitant sur le territoire du soi-disant Québec.

Que la CRUES s'oppose à toute éventuelle coupure gouvernementale dans le transport en commun urbain, régional et interrégional.

Adoptée à l'unanimité.

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Proposition :

Considérant que depuis le début du conflit actuel commençant le 7 octobre 2023, les tactiques de bombardements ont menées à plus de 7000 morts dans la bande de Gaza;

Considérant que ces bombardements mènent au massacre disproportionné de femmes et d'enfants, surtout quand ceux-ci visent des hôpitaux comme dans le cas de la frappe contre l'hôpital al-Ahli de Gaza le 17 octobre tuant plus de 500 personnes;

Considérant que 2.2 millions de personnes, la plupart des réfugié.es palestiniennes depuis 1948, sont emprisonnées au sein d'un territoire plus petit que la taille de l'île de Montréal dans la prison à ciel-ouvert de la bande de Gaza, la majorité d'entre eux et elles des enfants en dessous de 18 ans, et sont maintenant privés d'eau, de nourriture et d'électricité par le siège de l'armée israélienne qui contrôle tout ce qui entre et sort par mer, air ou terre dans la bande de Gaza;

Considérant que ces attaques et tactiques de la part d'Israël depuis le 7 octobre, accompagnées de sa rhétorique revanchiste, raciste et coloniale, font craindre à une tentative de génocide contre le peuple palestinien de Gaza;

Que la CRUES supporte le peuple palestinien dans sa résistance à l'agression coloniale et meurtrière de la part de l'État israélien, son armée, et ses mécènes internationaux comme le Canada, les États-Unis, l'Angleterre et la France,

Que la CRUES donne son support moral, organisationnel et matériel aux organisations et groupes locaux supportant le peuple palestinien et dénonçant le massacre en cours, tant au niveau universitaire, qu'à l'échelle de Montréal, du soi-disant Québec ou du soi-disant Canada,

Que la CRUES adopte un mandat pro-BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions) à l'égard de l'État Israéliens et de sa campagne meurtrière de répression et d'occupation de la Palestine.

Proposée par AFESPED

Appuyée par AÉAUM

Proposition d'amendement :

Que l'on remplace "Israël" et "état d'Israël" par "soi-disant Israël" ou "soi-disant état israélien".

Proposée par AGEECLG

Appuyée par –

Proposition retirée par AGEECLG

Proposition d'amendement :

Que l'on retire "organisationnel et matériel".

Proposée par AESS

Appuyée par SOGEECOM

Adoptée à majorité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité avec abstention)

Proposition d'amendement :

Que l'on retire "commençant le 7 octobre" et ajouter ...

Proposée par AECSL (observatrice)

Opposition et retrait.

Proposition d'amendement :

Que l'on retire "le début du conflit actuel commençant".

Proposée par AFESH

Appuyée par SOGEECOM

Adoptée à l'unanimité avec abstention

(Vote indicatif: adoptée à l'unanimité)

Retour sur la principale telle qu'amendée deux (2) fois :

Considérant que depuis le 7 octobre 2023, les tactiques de bombardements ont menées à plus de 7000 morts dans la bande de Gaza;

Considérant que ces bombardements mènent au massacre disproportionné de femmes et d'enfants, surtout quand ceux-ci visent des hôpitaux comme dans le cas de la frappe contre l'hôpital al-Ahli de Gaza le 17 octobre tuant plus de 500 personnes;

Considérant que 2.2 millions de personnes, la plupart des réfugié.es palestinie.nnes depuis 1948, sont emprisonnées au sein d'un territoire plus petit que la taille de l'île de Montréal dans la prison à ciel-ouvert de la bande de Gaza, la majorité d'entre eux et elles des enfants en dessous de 18 ans, et sont maintenant privés d'eau, de nourriture et d'électricité par le siège de l'armée israélienne qui contrôle tout ce qui entre et sort par mer, air ou terre dans la bande de Gaza;

Considérant que ces attaques et tactiques de la part d'Israël depuis le 7 octobre, accompagnées de sa rhétorique revanchiste, raciste et coloniale, font craindre à une tentative de génocide contre le peuple palestinien de Gaza;

Que la CRUES supporte le peuple palestinien dans sa résistance à l'agression coloniale et meurtrière de la part de l'État israélien, son armée, et ses mécènes internationaux comme le Canada, les États-Unis, l'Angleterre et la France,

Que la CRUES donne son support moral aux organisations et groupes locaux supportant le peuple palestinien et dénonçant le massacre en cours, tant au niveau universitaire, qu'à l'échelle de Montréal, du soi-disant Québec ou du soi-disant Canada.

Que la CRUES adopte un mandat pro-BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions) à l'égard de l'État Israéliens et de sa campagne meurtrière de répression et d'occupation de la Palestine.

Proposition de refonte pour remplacer “support” par “soutienne”.

Proposée par AGECR

Appuyée par AEAUM

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Retour sur la principale telle qu'amendée deux (2) fois :

Considérant que depuis le 7 octobre 2023, les tactiques de bombardements ont menées à plus de 7000 morts dans la bande de Gaza;

Considérant que ces bombardements mènent au massacre disproportionné de femmes et d'enfants, surtout quand ceux-ci visent des hôpitaux comme dans le cas de la frappe contre l'hôpital al-Ahli de Gaza le 17 octobre tuant plus de 500 personnes;

Considérant que 2.2 millions de personnes, la plupart des réfugié.es palestinie.nnes depuis 1948, sont emprisonnées au sein d'un territoire plus petit que la taille de l'île de Montréal dans la prison à ciel-ouvert de la bande de Gaza, la majorité d'entre eux et elles des enfants en dessous de 18 ans, et sont maintenant privés d'eau, de nourriture et d'électricité par le siège de l'armée israélienne qui contrôle tout ce qui entre et sort par mer, air ou terre dans la bande de Gaza;

Considérant que ces attaques et tactiques de la part d'Israël depuis le 7 octobre, accompagnées de sa rhétorique revanchiste, raciste et coloniale, font craindre à une tentative de génocide contre le peuple palestinien de Gaza;

Que la CRUES soutienne le peuple palestinien dans sa résistance à l'agression coloniale et meurtrière de la part de l'État israélien, son armée, et ses mécènes internationaux comme le Canada, les États-Unis, l'Angleterre et la France,

Que la CRUES donne son soutien moral aux organisations et groupes locaux supportant le peuple palestinien et dénonçant le massacre en cours, tant au niveau universitaire, qu'à l'échelle de Montréal, du soi-disant Québec ou du soi-disant Canada,

Que la CRUES adopte un mandat pro-BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions) à l'égard de l'État Israéliens et de sa campagne meurtrière de répression et d'occupation de la Palestine.

Adoptée à l'unanimité

Proposition :

Considérant les récentes annonces par la CAQ d'une augmentation des frais de scolarité pour les étudiant.e.s hors province et provenant de l'international;

Que la CRUES se positionne contre l'augmentation de frais de scolarité annoncée par la CAQ et pour la gratuité scolaire;

Que la CRUES dénonce quelconque hausse de frais de scolarité comme une attaque à une éducation publique, gratuite et sans discrimination, la protection de celle-ci étant un de ses principes fondateurs.

Proposée par SCPASA

Appuyée par DSU

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Proposition :

Considérant la montée de haine envers la communauté lgbtq+

Considérant les événements récents dans le club lgbtq+ impliquant de l'intimidation extérieure au sein des étudiants

Considérant les manifestations récentes faisant promotion de l'obstruction à l'apprentissage et à la liberté des jeunes quant à leur identité de genre

Considérant que les personnes de ces communautés se font retirer leurs droits dans certains pays proches du nôtre

Que la CRUES soutienne les luttes et les mouvements Queer.

Proposée par AGEECLG

Appuyée par AEAUM

Proposition d'amendement :

Que l'on ajoute "et plus particulièrement les personnes trans" à la suite de "LGBTQ+".

Proposée par AGECEVM

Appuyée par AEAUM

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Proposition de refonte :

Que l'on remplace "LGBTQ+" par "2SLGBTQIA+".

Proposée par AEAUM

Appuyée par AGECECLG

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Retour sur la principale telle qu'amendée une (1) fois :

Considérant la montée de haine envers la communauté 2SLGBTQIA+ et plus particulièrement les personnes trans;

Considérant les événements récents dans un club 2SLGBTQIA+ impliquant de l'intimidation extérieure auprès d'étudiant.e.s;

Considérant les manifestations récentes faisant promotion de l'obstruction à l'apprentissage et à la liberté des jeunes quant à leur identité de genre;

Considérant que les personnes de ces communautés se font retirer leurs droits dans certains pays proches du nôtre;

Que la CRUES soutienne les luttes et les mouvements Queer.

Adoptée à l'unanimité

(vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Proposition :

Considérant que la qualité des services de santé et des services sociaux, des cégeps, des garderies et autres institutions impacte directement tous les étudiant.es;

Considérant les conditions de travail intenses, le mauvais état mental des travailleurs et travailleuses et des augmentations de salaire insuffisantes qui ne tiennent pas compte de l'inflation;

Considérant la diminution de la qualité des services offerts dans nos établissements d'enseignement;

Considérant les intérêts communs partagés entre étudiant.es et travailleur.ses, les unissant davantage en tant qu'allié.es;

Considérant l'importance des ralentissements du travail et des grèves comme moyen efficace de lutter économiquement pour la justice, l'accessibilité et la qualité de l'éducation au niveau postsecondaire;

Que la CRUES adopte un mandat de soutien au Front commun.

Proposée par DSU

Appuyée par AESS

Proposition d'amendement :

Que l'on ajoute "à la FIQ et la FAE" après "Front commun".

Proposée par ADEESE

Appuyée par AESS

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Proposition d'amendement :

Que l'on remplace "de soutien au" par "solidarité avec les syndicats du".

Proposée par AGEVVM (Observatrice)

Opposition et retrait

Retour sur la principale telle qu'amendée une (1) fois :

Considérant que la qualité des services de santé et des services sociaux, des cégeps, des garderies et autres institutions impacte directement tous les étudiant.es;

Considérant les conditions de travail intenses, le mauvais état mental des travailleurs et travailleuses et des augmentations de salaire insuffisantes qui ne tiennent pas compte de l'inflation;

Considérant la diminution de la qualité des services offerts dans nos établissements d'enseignement;

Considérant les intérêts communs partagés entre étudiant.es et travailleur.ses, les unissant davantage en tant qu'allié.es;

Considérant l'importance des ralentissements du travail et des grèves comme moyen efficace de lutter économiquement pour la justice, l'accessibilité et la qualité de l'éducation au niveau postsecondaire;

Que la CRUES adopte un mandat de soutien au Front commun, à la FIQ et la FAE.

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Proposition :

Considérant l'historique néfaste des fédérations étudiantes;

Considérant les analyses étroites et patriarcales mises de l'avant par la FECQ qui dénonce la hausse des frais de scolarité comme un frein à la fondation d'une famille et à l'achat d'une maison, sans critiquer le caractère anti-féministe sous-jacent à la reproduction du modèle familial classique.

Considérant les principes de syndicalismes de combat défendus par la CRUES :

Considérant le flou qu'il y a autour des interactions entre la CRUES et les fédérations étudiantes la nécessité de clarifier la manière dont ces interactions devraient être faites à l'avenir;

Que la CRUES adopte un mandat de méfiance envers les fédérations étudiantes (notamment la FECQ et l'UEQ).

Que la CRUES ne participe pas aux instances des fédérations étudiantes (notamment la FECQ et l'UEQ).

Que la CRUES dans toutes ses prochaines campagnes, luttes et activités, n'initie pas de contact avec les fédérations étudiantes (notamment la FECQ et l'UEQ), à moins que la demande ne vienne d'une décision prise en congrès.

*Proposée par SOGEECOM
Appuyée par SCPASA*

Proposition dilatoire : Question préalable
*Proposée par AEES
Appuyée par AGEELG*

Adoptée à la majorité des 2/3

(Vote indicatif : adoptée à la majorité des 2/3)

Vote sur la principale

Rejetée à majorité

(Vote indicatif : rejetée à majorité)

Proposition :

Considérant l'historique des relations entre les regroupements d'associations combattives et les fédérations étudiantes;

Considérant l'article 2 de ses statuts et règlements, "la CRUES est une organisation syndicale combattive";

Que la CRUES ne participe en aucun cas aux instances officielles des fédérations étudiantes (notamment l'UEQ et la FECQ).

Que les contacts de l'équipe de la CRUES avec les fédérations s'effectuent d'une façon qui assure sa redevabilité envers les associations membres de la CRUES.

Que ces contacts soient fait de façon cordiale.

Que la CRUES privilégie son propre matériel d'information plutôt que celui des fédérations étudiantes lorsque celles-ci mènent une campagne sur un même enjeu que la CRUES.

*Proposée par AFESH
Appuyée par AGECAR*

Proposition incidente :

Que l'on tienne une plénière de 10 minutes au sujet de la redevabilité.

Proposée par AGEECLG

Appuyée par AEAUM

Rejetée à majorité

(Vote indicatif : rejetée à majorité)

Proposition d'amendement :

Que l'on ajoute "Que les associations membres soient informées de tout contact de l'équipe de la CRUES avec les fédérations dans un esprit de transparence".

Proposée par AGEECLG

Appuyée par AEAUM

Proposition de sous-amendement :

Que l'on ajoute "Que les contacts avec les fédés soient maintenus au minimum".

Proposée par AFÉA

Appuyée par SOGEECOM

Adoptée à l'unanimité

Retour sur l'amendement tel que sous-amendé une (1) fois :

Que les associations membres soient informées de tout contact de l'équipe de la CRUES avec les fédérations dans un esprit de transparence, que les contacts avec les fédés soient maintenus au minimum.

Adoptée à majorité

(Vote indicatif : Adoptée à majorité)

Retour sur la principale telle qu'amendée une (1) fois :

Considérant l'historique des relations entre les regroupements d'associations combattives et les fédérations étudiantes;

Considérant l'article 2 de ses statuts et règlements, "la CRUES est une organisation syndicale combattive";

Que la CRUES ne participe en aucun cas aux instances officielles des fédérations étudiantes (notamment l'UEQ et la FECQ).

Que les contacts de l'équipe de la CRUES avec les fédérations s'effectuent d'une façon qui assure sa redevabilité envers les associations membres de la CRUES.

Que les associations membres soient informées de tout contact de l'équipe de la CRUES avec les fédérations dans un esprit de transparence, que les contacts avec les fédérations étudiantes soient maintenus au minimum.

Que ces contacts soient fait de façon cordiale.

Que la CRUES privilégie son propre matériel d'information plutôt que celui des fédérations étudiantes lorsque celles-ci mènent une campagne sur un même enjeu que la CRUES.

Proposition d'amendement :

Que l'on retire "Que ces contacts soient fait de façon cordiale."

Proposée par SOGEECOM

Appuyée par AGECLG

Rejetée à majorité

(Vote indicatif : adoptée à majorité)

Retour sur la principale telle qu'amendée une (1) fois :

Considérant l'historique des relations entre les regroupements d'associations combattives et les fédérations étudiantes;

Considérant l'article 2 de ses statuts et règlements, "la CRUES est une organisation syndicale combattive";

Que la CRUES ne participe en aucun cas aux instances officielles des fédérations étudiantes (notamment l'UEQ et la FECQ).

Que les contacts de l'équipe de la CRUES avec les fédérations s'effectuent d'une façon qui assure sa redevabilité envers les associations membres de la CRUES.

Que les associations membres soient informées de tout contact de l'équipe de la CRUES avec les fédérations dans un esprit de transparence, que les contacts avec les fédérations étudiantes soient maintenus au minimum.

Que ces contacts soient fait de façon cordiale.

Que la CRUES privilégie son propre matériel d'information plutôt que celui des fédérations

étudiantes lorsque celles-ci mènent une campagne sur un même enjeu que la CRUES.

Adoptée à majorité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Pause de 25 minutes décrétée par la garde du Senti - 16h18.

Proposition incidente de modification de l'ordre du jour :

Que l'on passe au point suivant et que le point actuel 3. Positionnements politiques soit repris après le point 6. règlements.

Proposée par SOGEECOM

Appuyée par AFESPED

Adoptée à la majorité des 2/3

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité avec abstention)

4. Retour sur la campagne en cours

Proposition incidente :

Que l'on tienne une plénière de 30 minutes au sujet de la campagne en cours.

Proposée par Conseil Exécutif

Appuyée par AGEECLG

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Proposition incidente :

Que l'on étire la période de plénière de 15 minutes.

*Proposé par AFESH
Appuyée par AESS*

Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente :

Que l'on termine les tours de paroles restants avant de mettre fin à la plénière.

*Proposée par AFESH
Appuyée par AFESPED*

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Proposition :

Considérant qu'il y a de nombreux étudiants au soi-disant Québec qui viennent de l'extérieur de la province ou de l'étranger.

Considérant le climat actuel de hausses de frais de scolarité qui ciblent le principe 1, la section sur l'éducation gratuite et "non discriminatoire" de la CRUES.

Considérant que la plupart des associations étudiantes représentatives sont opposées aux hausses de frais de scolarité et ont un mandat en faveur de la gratuité scolaire.

Considérant que le CRUES a le devoir de prendre soin de tous les étudiants/tes, qu'ils soient étrangers ou nationaux.

Considérant que l'augmentation des frais de scolarité pour les étudiants non-qubécois est un prélude à une augmentation des frais de scolarité pour les étudiants québécois.

Considérant que les syndicats étudiants militants et les coalitions de ces syndicats ont une longue histoire de grèves contre les hausses de frais de scolarité et de demandes de gratuité scolaire.

Considérant que cela affecte directement de manière plus sévère certains groupes discriminés et marginalisés.

Considérant que la gratuité scolaire ne coûterait que 1,2 milliard de dollars par an pour l'ensemble du prétendu Québec, le budget du Québec étant de 148 milliards de dollars par an.

Que la CRUES mette l'accent sur la partie gratuité scolaire dans sa campagne en cours.

Proposée par SCPASA

Appuyée par DSU

Proposition dilatoire :

Que la proposition soit mise en dépôt.

Proposée par AFESH

Appuyée par AGEECLG

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Proposition :

Que La CRUES et ses membres s'engagent à renforcer le comité de mobilisation ainsi que l'entraide entre les associations membres afin de favoriser la coopération militante sans toutefois que cela repose entièrement sur le comité exécutif.

Que La CRUES continue de prioriser la campagne sur la salarisation de tous les stages.

Que La CRUES et ses membres adoptent une diversité tactique dans leurs actions militantes afin de faire avancer la mobilisation et le progrès militant de la campagne.

Proposée par AESS

Appuyée par AGEECLG

Proposition incidente :

L'AESS retire sa proposition, appuyée par AGEECLG.

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Proposition :

Que l'on tienne un vote indicatif au sujet des enjeux jugés par les délégations comme plus propices à leur campus avec les quatre (4) choix suivants : stages, gratuité scolaire, environnement et transport en commun et autres.

Proposée par AFESH

Appuyée par AESS

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité)

Résultat du vote indicatif :

	Stage	Gratuité scolaire	environnement et transport en commun	Autres
Pour	18 / 6	10 / 6	13 / 5	0 / 1
Contre	0 / 0	6 / 0	6 / 1	9 / 1
Abstention	6 / 1	6 / 0	6 / 0	13 / 3

*vote membre/ vote indicatif non-membre

Proposition privilégiée :

Que l'on ajourne le congrès pour une durée de 45 minutes - Retour à 19h25.

Proposée par Conseil Exécutif

Appuyée par AFESH

Adoptée à l'unanimité

Proposition :

Considérant la décision votée lors du dernier congrès de La CRUES qui mentionne le plan d'action pour la salarisation des stages;

Considérant le contexte de précarité étudiante et d'inflation qui existe présentement;

Considérant que la non-salarisation des stages est un élément contribuant à la précarité financière des étudiant.e.s;

Considérant la multiplicité des facteurs qui mènent à la précarité étudiante et que les différentes associations membres de la CRUES pourront adapter une campagne sur ce thème selon leurs réalités respectives;

Considérant que les compressions budgétaires du gouvernement dans le secteur public affectent autant les travailleur.euse.s que les stagiaires, parmi lequel.le.s sont surreprésenté.e.s les femmes, les parents-étudiant.e.s et les personnes immigrantes;

Considérant que la salarisation des stages contribuerait à réduire le contexte de précarité pour de nombreuses personnes étudiantes, particulièrement dans des professions traditionnellement féminines;

Considérant l'ampleur de la mobilisation pré-existante sur les enjeux de salarisation des stages, notamment dans des milieux habituellement moins mobilisés.

Que la CRUES et ses membres s'engagent à renforcer le comité de mobilisation ainsi que l'entraide entre les associations membres afin de favoriser la coopération militante sans toutefois que cela repose entièrement sur le comité exécutif.

Que la CRUES continue de prioriser la campagne sur la salarisation de tous les stages.

Que la CRUES et ses membres adoptent une diversité tactique dans leurs actions militantes afin de faire avancer la mobilisation et le progrès militant de la campagne.

Que cette campagne soit fondée sur une perspective d'accessibilité aux études et d'accès à des conditions de vie décentes, et que l'argumentaire de la campagne cherche à relier la gratuité scolaire et la salarisation des stages sur cette base.

Que la CRUES entame une augmentation des moyens de pression pour obtenir la salarisation de tous les stages et en ce sens organise la tenue de trois jours de grève à la session d'hiver 2024, dont les modalités seraient décidées par le congrès.

Proposée par AESS

Appuyée AGE CAR

Proposition d'amendement :

Que l'on retire "Que la CRUES entame une augmentation des moyens de pression pour obtenir la salarisation de tous les stages et en ce sens organise la tenue de trois jours de grève à la session d'hiver 2024, dont les modalités seraient décidées par le congrès."

Que l'on remplace "Que la CRUES continue de prioriser la campagne sur la salarisation de tous les stages." par "Que la CRUES, dans le cadre de sa campagne pour obtenir la salarisation de tous les stages, tiennent trois jours de grève les 6, 7 et 8 mars prochain, notamment dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes."

Que l'on retire "que l'argumentaire de la campagne cherche à relier la gratuité scolaire et la salarisation des stages sur cette base"

Proposée par AFESH

Appuyée par AESS

Proposition de sous-amendement :

Que l'on rajoute "qu'en cas d'impossibilité de tomber en grève à ces dates, le conseil de coordination peut déplacer ces journées au moment opportun."

Proposée par AGEECLG

Appuyée par SOGEECOM

Rejetée à majorité

(Vote indicatif : rejetée à majorité)

Retour sur l'amendement :

Que l'on retire "Que la CRUES entame une augmentation des moyens de pression pour obtenir la salarisation de tous les stages et en ce sens organise la tenue de trois jours de grève à la session d'hiver 2024, dont les modalités seraient décidées par le congrès."

Que l'on remplace "Que la CRUES continue de prioriser la campagne sur la salarisation de tous les stages." par "Que la CRUES, dans le cadre de sa campagne pour obtenir la salarisation de tous les stages, tiennent trois jours de grève les 6, 7 et 8 mars prochain, notamment dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes."

Que l'on retire "que l'argumentaire de la campagne cherche à relier la gratuité scolaire et la salarisation des stages sur cette base"

Proposition incidente :

Que l'amendement soit scindé de façon à traiter séparément "Que l'on retire "que l'argumentaire de la campagne cherche à relier la gratuité scolaire et la salarisation des stages sur cette base" ".

Proposée par AFESPED

Appuyée par AGEELG

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Sur la première partie de l'amendement :

Que l'on retire "Que la CRUES entame une augmentation des moyens de pression pour obtenir la salarisation de tous les stages et en ce sens organise la tenue de trois jours de grève à la session d'hiver 2024, dont les modalités seraient décidées par le congrès."

Que l'on remplace "Que la CRUES continue de prioriser la campagne sur la salarisation de tous les stages." par "Que la CRUES, dans le cadre de sa campagne pour obtenir la salarisation de tous les stages, tiennent trois jours de grève les 6, 7 et 8 mars prochain, notamment dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes."

Proposition de sous-amendement :

Que l'on modifie les dates pour qu'elles deviennent les 7 février, 6 mars et 3 avril.

Proposée par AEES

Appuyée par AGEELG

Rejetée à majorité

(Vote indicatif : rejetée à l'unanimité avec abstention)

Proposition de sous-amendement :

Que l'on modifie les dates pour qu'elles deviennent les 27, 28 et 29 mars.

Proposée par AFESH

Appuyée par AEES

Proposition incidente :

Que l'on tienne une plénière de 9,5 minutes au sujet des dates de grève.

Proposée par AGE CAR

Appuyée par AESS

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Proposition dilatoire :

Que la proposition soit mise en dépôt.

Proposée par SCPASA

Proposition jugée irrecevable

Retour sur le sous-amendement :

Que l'on modifie les dates pour qu'elles deviennent les 27, 28 et 29 mars.

Rejetée à majorité

(Vote indicatif : rejetée à majorité)

Proposition de sous-amendement :

Que l'on remplace “les 6, 7 et 8 mars prochain” par “durant la semaine du 25 mars”

Que l'on retire “notamment dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.”

Proposée par AFESH

Appuyée par AGE ECLG

Adoptée à l'unanimité

Retour sur l'amendement tel que sous-amendé une (1) fois :

Que l'on retire "Que la CRUES entame une augmentation des moyens de pression pour obtenir la salarisation de tous les stages et en ce sens organise la tenue de trois jours de grève à la session d'hiver 2024, dont les modalités seraient décidées par le congrès."

Que l'on remplace "Que la CRUES continue de prioriser la campagne sur la salarisation de tous les stages." par "Que la CRUES, dans le cadre de sa campagne pour obtenir la salarisation de tous les stages, tienne trois jours de grève dans la semaine du 25 mars"

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Sur la 2e partie de l'amendement :

Que l'on retire "que l'argumentaire de la campagne cherche à relier la gratuité scolaire et la salarisation des stages sur cette base".

Adoptée à majorité

(Vote indicatif : rejetée à majorité)

Retour sur la principale telle qu'amendée une (1) fois :

Considérant la décision votée lors du dernier congrès de La CRUES qui mentionne le plan d'action pour la salarisation des stages;

Considérant le contexte de précarité étudiante et d'inflation qui existe présentement;

Considérant que la non-salarisation des stages est un élément contribuant à la précarité financière des étudiant.e.s;

Considérant la multiplicité des facteurs qui mènent à la précarité étudiante et que les différentes associations membres de la CRUES pourront adapter une campagne sur ce thème selon leurs réalités respectives;

Considérant que les compressions budgétaires du gouvernement dans le secteur public affectent autant les travailleur.euse.s que les stagiaires, parmi lesquel.le.s sont surreprésenté.e.s les femmes, les parents-étudiant.e.s et les personnes immigrantes;

Considérant que la salarisation des stages contribuerait à réduire le contexte de précarité pour de nombreuses personnes étudiantes, particulièrement dans des professions traditionnellement féminines;

Considérant l'ampleur de la mobilisation pré-existante sur les enjeux de salarisation des stages, notamment dans des milieux habituellement moins mobilisés.

Que la CRUES et ses membres s'engagent à renforcer le comité de mobilisation ainsi que l'entraide entre les associations membres afin de favoriser la coopération militante sans toutefois que cela repose entièrement sur le comité exécutif.

Que la CRUES continue de prioriser la campagne sur la salarisation de tous les stages.

Que la CRUES et ses membres adoptent une diversité tactique dans leurs actions militantes afin de faire avancer la mobilisation et le progrès militant de la campagne.

Que cette campagne soit fondée sur une perspective d'accessibilité aux études et d'accès à des conditions de vie décentes.

Que la CRUES, dans le cadre de sa campagne pour obtenir la salarisation de tous les stages, tienne trois jours de grève durant la semaine du 25 au 29 mars prochain.

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée :

Que l'on ajourne le congrès jusqu'à demain 8h.

Proposée par AGEECLG

Appuyée par DSU

Proposition d'amendement :

Que l'on modifie l'heure de reprise pour 8h30 au lieu de 8:00.

Proposée par DSU

Appuyée par AFESPED

Adoptée à majorité

(Vote indicatif : adoptée à majorité)

Retour sur l'ajournement :

Que l'on ajourne le congrès jusqu'à demain 8h30.

Adoptée à l'unanimité

Ouverture à 8:52.

Proposition :

Considérant le besoin d'avoir une campagne claire;

Considérant les effectifs plutôt faibles sur l'exécutif et les comités;

Considérant la poursuite de la campagne jusqu'à présent;

Considérant que la CRUES est un regroupement relativement jeune;

Que notre campagne porte spécifiquement sur la salarisation des stages.

Que la CRUES soit tout de même solidaire des autres luttes de manière ponctuelle.

Que l'on mandate l'équipe de la CRUES de soutenir les associations locales dans la tenue des 3 jours de grève.

Que l'on mandate l'équipe de la CRUES d'organiser un camp de formation féministe.

Que l'on mandate l'équipe de la CRUES d'encourager la passation des savoirs et la tenue d'activités de formation en ayant une vision spécifiquement intersectionnelle de ces différentes modalités de transmission de connaissances et compétences.

Proposée par AFESH

Appuyée par SOGEECOM

Adoptée à l'unanimité avec abstention

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité avec abstention)

5. Élections

Proposition :

Que l'on tienne des élections partielles pour l'exécutif suivies d'élections par intérim à l'exécutif.

Que l'on tienne ensuite des élections partielles aux comités, suivies d'élections par intérim aux comités.

*Proposée par Conseil Exécutif
Appuyée par AEAUM*

Adoptée à l'unanimité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité)

Proposition incidente :

Que l'on lève les procédures d'élections dans le but de tenir des élections partielles pour toutes les candidatures reçues.

Que les candidatures reçues séance tenante soient toutefois considérées comme des élections par intérim.

Que les personnes candidates quittent la salle suite à leur période de questions-réponses pour la durée des débats sur leurs candidatures.

*Proposée par Conseil Exécutif
Appuyée par AFESH*

Proposition d'amendement :

Que les présentations soient d'une durée de 3 minutes chacune, suivie d'une période de questions-réponses de 10 minutes, et enfin que les délibérations sur chaque candidature soient d'une durée de 10 minutes.

*Proposée par AFESPED
Appuyée par AEAUM*

Adoptée à majorité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité avec abstention)

Retour sur la principale telle qu'amendée une (1) fois :

Que l'on lève les procédures d'élections dans le but de tenir des élections partielles pour toutes les candidatures reçues.

Que les candidatures reçues séance tenante soient toutefois considérées comme des élections par intérim.

Que les personnes candidates quittent la salle suite à leur période de questions-réponses pour la durée des débats sur leurs candidatures.

Que les présentations soient d'une durée de 3 minutes chacune, suivie d'une période de questions-réponses de 10 minutes, et enfin que les délibérations sur chaque candidature soient d'une durée de 10 minutes.

Adoptée à l'unanimité

Candidature aux élections partielles à l'exécutif

Candidature de Benoît Marchand au poste de responsable aux relations internes de la CRUES.

Élection à l'unanimité

Candidature aux élections à l'exécutif

Candidature de Manuel Sauvé Chevalier au poste de responsable aux affaires externes de la CRUES.

Élection à l'unanimité avec abstention

(Vote indicatif : élection à l'unanimité avec abstention)

Candidature de Joémie Raymond au poste de responsable aux affaires académiques de la CRUES.

Élection à majorité

(Vote indicatif : Élection à majorité)

Candidature de Julie Briand au poste de responsable des finances de la CRUES.

Élection à l'unanimité

Candidature de Adam Semergian au poste de responsable à la coordination par intérim de la CRUES.

Élection à majorité

(Vote indicatif : élection à majorité)

Déclaration : à ajouter sur réception

Candidature de Frédéric Pigeon au comité d'inclusion et de lutte aux oppressions de la CRUES.

Élection à l'unanimité

Candidature de Camille Parent-Montpetit au comité journal de la CRUES.

Élection à l'unanimité

Proposition :

Que l'on procède à l'élection d'Agnès Robitaille malgré son absence.

Proposée par Comité Journal

Appuyée par AEAUM

Adoptée à l'unanimité

Candidature d'Agnès Robitaille au comité journal de la CRUES.

Élection à l'unanimité

Candidature de Frédérique Thibault-Lessard au comité journal de la CRUES.

Élection à l'unanimité

Candidature d'Antonin Gilbert au comité mobilisation de la CRUES.

Élection à l'unanimité

Candidature d'Ariane Beaudin au comité journal de la CRUES.

Élection à l'unanimité

Candidature de Sophie Elias-Pinsonnault au Comité formation de la CRUES.

Élection à l'unanimité

Candidature par intérim de Ryan Assaker au comité de mobilisation de la CRUES.

Proposition :

Que l'on invite la personne candidate à revenir en salle pour clarifier une réponse.

Proposée par AFESH

Appuyée par AGEECLG

Adoptée à l'unanimité

Élection à l'unanimité

Candidature par intérim de Bassma Elmoukhtafi au comité d'inclusion et lutte aux oppressions de la CRUES.

Élection à l'unanimité

Candidature par intérim de Judith Vachon au comité de formation de la CRUES.

Élection à l'unanimité

Candidature par intérim de Émile Brassard au comité de recherche et des affaires académiques de la CRUES.

Élection à l'unanimité

Rappel d'une décision du coco au congrès :

Que l'on crée un comité ad hoc afin de procéder à la création (tel que décidé par le Congrès annuel) d'un document détaillant les responsabilités de la CRUES en matière d'accommodement, de care et de la création d'un safe dans toutes ses activités, ainsi qu'une politique sur les situations de harcèlements, de discrimination et d'agression de toutes formes.

Candidature par intérim de Laurianne Dinucci au comité d'inclusion et lutte aux oppressions de la CRUES.

Élection à l'unanimité

Candidature par intérim de Mariane Lafrenière au comité d'inclusion et lutte aux oppressions de la CRUES.

Élection à l'unanimité

Candidature par intérim de Maxime Barbara Emond au comité d'inclusion et lutte aux oppressions de la CRUES.

Élection à l'unanimité avec abstention

(Vote indicatif: élection à l'unanimité)

Proposition privilégiée :

Que l'on fasse une pause dîner de 35 minutes.

Proposée par AFESH

Appuyée par AESS

Proposition d'amendement :

Que la pause soit de 40 minutes au lieu de 35.

Proposée par AEAUM

Appuyée par AFESPED

Rejetée à majorité

(Vote indicatif : rejetée à majorité)

Retour sur la principale :

Que l'on fasse une pause dîner de 35 minutes.

Adoptée à l'unanimité

Candidature par intérim de Rémi Grenier au comité information de la CRUES

Proposition :

Que l'on prolonge la période de débat d'une durée maximale de 5 minutes.

Proposée par AGECAR

Appuyée par AEAUM

Adoptée à l'unanimité avec abstention

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité avec abstention)

Candidature par intérim de Rémi Grenier au comité information de la CRUES.

Élection à l'unanimité avec abstention

(Vote indicatif : élection à l'unanimité avec abstention)

Proposition incidente :

Que l'on modifie l'ordre du jour interchanger les point 6. règlements et 7. finances.

Proposée par DSU

Appuyée par SCPASA

Rejetée à majorité

(Vote indicatif : rejetée à majorité)

6. Finances

Proposition incidente :

Que Arthur Van Neste présente les finances pour une durée de 5 minutes.

Que cette présentation soit suivie d'une période de question-réponse de 10 minutes.

Que cette période de question soit suivie d'une plénière de 20 minutes sur le sujet du budget à adopter.

Proposée par Conseil Exécutif

Appuyée par DSU

Adoptée à l'unanimité

Proposition :

Considérant le manque d'effectif actuel au sein du comité exécutif;

Considérant que le comité exécutif accomplit en ce moment la majorité des tâches administratives liées à la CRUES, ce qui accapare du temps qui pourrait être investi dans la réalisation de leur tâches exécutives;

Considérant que le travail de traduction devrait être effectué par une personne rémunérée afin d'assurer l'accessibilité aux instances;

Considérant que la CRUES possède en ce moment les fonds pour payer un-e employé-e, mais que sa situation financière est sujette à fluctuation;

Que la CRUES se dote d'une permanence contractuelle jusqu'au prochain congrès annuel.

Que les tâches de cette permanence incluent la traduction ainsi que diverses tâches administratives.

Que le congrès mandate le conseil exécutif de l'embauche de cette permanence.

Que le possible renouvellement de son contrat ainsi que son mandat soit réévalué au prochain congrès annuel

Proposée par AFESH

Appuyée par AESS

Proposition d'amendement :

Que l'on embauche deux (2) personnes pour s'occuper séparément des tâches administratives et des tâches liées à la traduction.

Proposée par DSU

Appuyée par AEAUM

Proposition dilatoire : Question préalable

Proposée par SOGEECOM

Appuyée par AGEECLG

Adoptée à la majorité des 2/3

Proposition d'amendement :

Que l'on embauche deux (2) personnes pour s'occuper séparément des tâches administratives et des tâches liées à la traduction.

Rejetée à majorité

(Vote indicatif: rejetée à majorité)

Proposition d'amendement :

Que la traduction soit une tâche prioritaire de la permanence.

Proposée par AFESPED

Appuyée par DSU

Adoptée à l'unanimité avec abstention

Retour sur la principale telle qu'amendée une (1) fois :

Considérant le manque d'effectif actuel au sein du comité exécutif;

Considérant que le comité exécutif accomplit en ce moment la majorité des tâches administratives liées à la CRUES, ce qui accapare du temps qui pourrait être investi dans la réalisation de leur tâches exécutives;

Considérant que le travail de traduction devrait être effectué par une personne rémunérée afin d'assurer l'accessibilité aux instances;

Considérant que la CRUES possède en ce moment les fonds pour payer un-e employé-e, mais que sa situation financière est sujette à fluctuation;

Que la CRUES se dote d'une permanence contractuelle jusqu'au prochain congrès annuel.

Que les tâches de cette permanence incluent la traduction ainsi que diverses tâches administratives.

Que le congrès mandate le comité exécutif de l'embauche de cette permanence.

Que le possible renouvellement de son contrat ainsi que son mandat soit réévalué au prochain congrès annuel

Que la traduction soit une tâche prioritaire pour la personne à la permanence

Adoptée à l'unanimité

Proposition :

Que la proposition budgétaire I telle que présentée au congrès soit adoptée.

Proposée par AGEECLG

Appuyée par DSU

Adoptée à majorité

(Vote indicatif : adoptée à l'unanimité avec abstention)

Proposition :

Que le congrès mandate l'exécutif de trouver un local pour la CRUES.

Proposée par AFESPED

Appuyée par AFESH

Proposition d'amendement :

Que cette décision soit entérinée en Conseil de coordination.

Que la proposition qui sera soumise au Conseil de coordination soit préalablement envoyée à la liste d'envoi de la CRUES.

*Proposée par Comité Journal
Appuyée par AGECR*

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale telle qu'amendée une (1) fois :

Que le congrès mandate l'exécutif de trouver un local pour la CRUES.

Que cette décision soit entérinée en Conseil de coordination.

Que la proposition qui sera soumise au Conseil de coordination soit préalablement envoyé à la liste d'envoi de la CRUES.

Adoptée à l'unanimité

Proposition spéciale :

Que le congrès soit clos à 15h44.

*Proposée par AFESH
Appuyée par SOGEECOM*

Adoptée à l'unanimité